



Département du Var  
Commune de RAMATUELLE

**PLAN LOCAL  
D'URBANISME**

5. Annexes

**LEGENDE**

□ Limites de zone et de secteurs

Périmètre du Parc National de Port-Cros  
selon l'arrêté du préfet de région PACA  
du 1er juillet 2016

■ Aire Maritime Adjacente  
■ Aire Optimal d'Adhésion

Lien de téléchargement de la Charte du parc  
national de Port-Cros approuvées par le  
Décret n° 2015-1824 du 30 décembre 2015 :  
[www.parcnationaux.fr/fr/download/file/14/51](http://www.parcnationaux.fr/fr/download/file/14/51)

**5.3 Annexes  
Complémentaires**

**5.3.6 Périmètre du Parc  
National de Port-Cros  
au 1/8 500**

ELABORATION  
Rédigé par le conseil municipal du 27 juin 1986  
Approuvé par délibération du conseil municipal du 10 juillet  
1987

REVISION N°1 (PARTIELLE)  
Approuvé par délibération du conseil municipal du 27 mai 2001

REVISION N°2 - ELABORATION DU PLU  
Arrêté par délibération du conseil municipal du 27 mars 2005  
Approuvé par délibération du conseil municipal du 18 mai 2005  
Annulé par la Cour Administrative d'Appel le 17 mai 2013.  
Reformulation de la validité du PLU en renvoi devant le cours Administrative  
d'Appel par l'arrêt du Conseil d'Etat en date du 17 avril 2013

MODIFICATION N°1 DU PLU  
Approuvé par délibération du conseil municipal le 30 janvier 2014

REVISION N°3 - REVISION GENERALE DU PLU  
Arrêté par délibération du conseil municipal du 30 janvier 2018  
Approuvé par délibération du conseil municipal du 20 décembre 2018

Le fond de plan cadastral figure sur ce document à titre d'information. Seul le  
représentatif graphique du PLU doit en constituer l'unique référence à l'usage  
réglementaire.  
Le commune n'est pas responsable des éventuelles erreurs du fond de plan cadastral qui  
devient être signalées au service des Impôts Fonciers.

